

Plan de ce travail

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **41 (1905)**

Heft 152

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PLAN DE CE TRAVAIL

Le Jura tel que je l'ai compris va de l'Echaillon au Laegern. Si les limites de son flanc E. sont assez nettement tracées par le plateau suisse, celles de son flanc O. sont beaucoup plus vagues. Le Doubs le limite de Montbéliard à Besançon ; de là une ligne passant par Lons-le-Saunier, puis un peu à l'Est de Bourg pour aboutir au coude du Rhône au Sud d'Ambérieu, le circonscrit assez bien. Au Sud-Est le Vuache, le Gros-Faoug et le mont de l'Épine en sont les chaînons les plus extérieurs. Ses confins dans la direction du N. peuvent être représentés par une ligne assez droite allant du Laegern à Montbéliard.

La limite du Jura et du Plateau suisse est à 500 mètres environ ; les dernières pentes vers l'Ouest descendent à 250 mètres en moyenne. (Du Reculet au Chasseral, l'altitude des sommets de la haute chaîne varie de 1450 à 1723 mètres. A partir de ces deux points, les extrémités de la chaîne s'abaissent assez rapidement surtout la partie Nord).

Altitude de quelques stations fréquemment indiquées : Arbois 300 m., Andelot 600 m., Besançon 250 m., Montbéliard 310 m., Lac de Chalin 500 m., de St-Point 850 m., de Maclu 780 m., Tourbières du Jura bernois de 800 à 1000 m. La Chaux, La Vraconnaz et Ste-Croix 1100 m., Vallée de Joux de 1010 à 1100 m.

Les noms d'espèces employés dans ce catalogue étant les plus connus et presque tous employés dans l'ouvrage classique de G. Limpricht dont j'ai d'ailleurs presque constamment suivi la classification, j'ai renoncé, pour éviter les longueurs, à donner une synonymie souvent très longue et que l'on trouve dans l'ouvrage cité plus haut et dans la plupart des flores. J'avouerai en outre d'ailleurs que je suis adversaire de la manie de remplacer, au nom de la

loi de priorité, des noms connus et adoptés depuis nombre d'années par la majorité des botanistes, par d'autres qui devraient rester dans l'oubli pour le plus grand bien de la clarté scientifique. Mon opinion est semblable en ce qui concerne une autre tendance, soit celle d'ériger en espèces des formes ayant à peine la valeur de variétés et surtout sans étudier suffisamment la constance et par conséquent la valeur de leurs caractères différentiels. A mon avis, tout cela contribue à augmenter les difficultés et obscurités de la science bryologique.

J'ai vérifié autant que possible l'exactitude des indications données par d'anciens botanistes, mais je n'ai pu le faire pour toutes celles qui sont critiquées. J'indique d'ailleurs ma manière de voir en signalant toutes celles que je n'ai pu vérifier. J'ai laissé de côté, sans en parler, un certain nombre d'indications données par erreur pour des espèces rares par divers botanistes, ne mentionnant ces erreurs que lorsque la place de l'exemplaire critique est définitivement établie et en même temps intéressante.

(M.) après un nom de localité signifie que l'espèce y a été découverte ou recueillie par moi.

J'ose croire que ce catalogue, résumant autant que possible tout ce qui a été fait ou récolté jusqu'à maintenant au point de vue bryologique pour le territoire jurassien, sera un point de repère pouvant servir de base à des travaux futurs. C'est du moins dans ce but que je l'ai entrepris.

Il ne me reste plus qu'à remercier ici les personnes qui m'ont aidé dans mes recherches et spécialement M. W. Barbey, toujours si prêt à encourager et faciliter les recherches scientifiques ; mes excellents amis MM. Hétier et Colomb-Duplan, le premier pour l'amabilité avec laquelle il m'a fait part de ses riches récoltes et répondu à mes demandes de renseignements divers ; le second pour ses conseils et la bonté avec laquelle il a satisfait à mes deman-

des de recherches d'exemplaires ou de publications. En outre, j'ai eu le plaisir de faire plusieurs excursions bryologiques en sa compagnie et comme il a herborisé dans plusieurs parties du Jura, son nom doit figurer à côté de ceux des bryologues qui ont parcouru le territoire jurassien dans le cours des vingt dernières années. Je dois aussi une reconnaissance particulière à M. le Dr J. Amann, M. Pfähler, M. Louis Hillier, M. le Dr A. Magnin, M. le prof. F. Tripet. Que tous reçoivent ici l'expression de ma sincère gratitude.

La Chaux (Ste-Croix), mai 1905.

Principales publications concernant, tout ou partie, la flore bryologique du Jura

- AMANN. — *Catologue des Mousses du S. O. de la Suisse*, 1884.
— *Supplément* 1886.
— *Contributions à la flore bryologique de la Suisse* (Bull. de la Soc. Bot. Suisse, 1893).
— *Woher stammen die Laubmoose der erratischen Blöcke der schweizerischen Hochebene und des Jura* (Bull. de la Soc. Bot. Suisse, 1894).
— *Fortschritte der Schweizerischen Floristik : Laubmoose* (Bull. de la Soc. Bot. Suisse, 1898).
AMANN et MEYLAN. — *Etude de la Flore bryologique du Haut-Jura moyen* (Bull. de la Soc. Bot. Suisse, 1896).
BOULAY. — *Muscinées de l'Est*, 1872.
— *De la distribution géographique des mousses dans les Vosges et le Jura*, 1878.
— *Muscinées de la France : Mousses*, 1881.
CORNU. — *Mousses recueillies au Creux du Van et à la Dôle* (Bull. de la Soc. Bot. de France, 1869).
CULMANN. — *Localités nouvelles pour la Flore bryologique Suisse* (Bull. de l'Herbier Boissier 1898).